



Guide pour les étudiants du 3^{ème} cycle

Je ne vois pas mon terrain de stage.
Je n'ai pas été affecté(e) sur le bon stage.
Que dois-je faire ?

1 2 3

? Que faire si le bloc « Formation pratique » est vide ?

☰ Formation pratique

L'intitulé
n'apparaît pas →

Les Stages

Dans la procédure actuelle de gestion des terrains de stage,
Tous les stages ont été importés automatiquement et affectés aux étudiants.
Les étudiants n'ont normalement pas besoin de déclarer leur stage.
Les intitulés doivent apparaître dans le Bloc Formation pratique du tableau de bord.

Mais des erreurs ont pu se produire au moment de l'import de données.

Si votre bloc « Formation pratique » est vide, vous devez faire une demande en ligne de déclaration de stage.

Pour déclarer un stage : Suivez ces 3 étapes

1

Accédez au bloc
« Rapports et
actions diverses »

2

Effectuez une
demande en ligne
et validez

3

Vérifiez que la
demande a été
traitée

3

1

2

3

1

Accédez au bloc
« Rapports et actions diverses »



4

1 2 3

Où se trouve le Bloc « Rapports et actions diverses »?



☰ Rapports et actions diverses

Déclarer être en stage

Ce bloc figure sur votre tableau de bord.

Il se situe en bas de la page, à gauche.

1 2 3

2

Effectuez une demande en ligne



1 2 3

Comment faire une demande de déclaration de stage ?

- 1 Cliquez sur « Déclarer être en stage »
- 2 Sélectionnez votre structure et cliquez sur « Valider »

☰ Rapports et actions diverses

1 → Déclarer être en stage

Déclarer être en stage

Votre subdivision est : Auvergne-Rhône-Alpes - CHU de Grenoble

Sélectionnez votre structure

↑ 2

Valider

1 2 3

Comment faire une demande de déclaration de stage ?

- 3 Sélectionnez votre terrain de stage dans le menu déroulant.
- 4 Cliquez sur le bouton « Valider ».

Par cette action, un message est automatiquement envoyé au service scolarité de votre faculté. Ils traiteront votre demande dans les 24 heures.

Déclarer être en stage

Votre subdivision est : Auvergne-Rhône-Alpes - CHU de Grenoble

Structure sélectionnée : 380000067 - CHU GRENOBLE ALPES

Sélectionnez votre terrain de stage

↑ 3

Valider Retour

↑ 4

1 2 3

3

Vérifiez que votre demande a été traitée
et que vous avez le bon terrain de stage



9

1 2 3

? Comment savoir si ma demande a été traitée?

Afin de savoir si votre demande a été traitée, nous vous invitons à consulter le bloc « Formation pratique » au plus tard 24 heures après votre demande afin de vérifier que votre terrain de stage y figure.

Si ce n'est pas le cas, contactez le gestionnaire de scolarité de votre faculté.

10



Nous vous remercions d'avoir suivi ce guide.

Pour toutes questions techniques,
veuillez contacter notre cellule d'assistance à l'adresse :
support@uness.fr

12



Musique :
Never Give up - Nicolas Heidlas
de HookSounds.com

Pictos :
from thenounproject.com
Student-Wilson Joseph

Réalisation : UNESS.FR
www.uness.fr